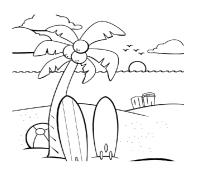


A propos de l'été - JUILLET 2011



Informations communales

AU FIL DE L'EAU

L'arrêté préfectoral du 18 mai 2011 a situé notre commune (bassin Fure, Morge, Paladru) en zone de vigilance sécheresse. L'arrosage des jardins, le lavage des véhicules, le remplissage des piscines sont réglementés. Quant aux terrains de foot, ils sont arrosés avec l'eau provenant de la source Neyroud, qui alimente aussi la fontaine du village. Cette dernière coule en permanence et vous



pouvez venir vous y ravitailler. Mais, en tant que citoyens responsables et sensés, nous ne devons pas la gaspiller pour autant!

LES FEUX : RAPPEL DE LA PRÉFECTURE

Le Règlement Sanitaire Départemental et l'arrêté préfectoral n°2008-11470 du 15/12/2008 interdisent pour les particuliers le brûlage des déchets végétaux dans la mesure où une déchetterie est mise à disposition à l'échelon intercommunal. Les contrevenants seront verbalisés et encourent une amende de police.

Les activités agricoles ou forestières relèvent de l'arrêté de 1989 consultable en mairie.



INFORMATIONS SCOLAIRES

Pour la rentée de septembre, l'effectif scolaire sera de 78 élèves dont 34 en maternelle. Pour pouvoir accueillir tout ce petit monde dans de bonnes conditions, il a été décidé que la classe de maternelle « émigrerait » dans l'Ecole de la Fontaine, les élèves de CP et CE1 seront accueillis dans le préfabriqué et les CE2 intégreraient l'Ecole des Marronniers avec les CM. Le Conseil Municipal a pris la décision de ne

pas inscrire les enfants nés en 2009 en cours d'année scolaire. Nous comptons sur votre compréhension.

<u>Services péri-scolaires pour l'année 2011-2012</u>: Les tarifs du restaurant scolaire et de la garderie restent inchangés. Les dossiers d'inscription pour ces services sont à déposer en mairie au plus tard le **samedi 27 août** délai de rigueur. Pour les nouveaux inscrits, le dossier est disponible en mairie. **AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE À LA RENTRÉE** par le personnel responsable de ces services. Pensez à commander les repas des **lundi 5 et mardi 6 septembre** avant le 27 août.

LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE PREND SES HORAIRES D'ÉTÉ

Du 1^{er} au 20 août, le secrétariat sera ouvert de 16h à 18h les mardi et de 16h à 18h30 les vendredi.

Du coté du Pays Voironnais

PLUSIEURS INFORMATIONS PROVENANT DU SERVICE COLLECTE :

- 250 composteurs en bois d'un volume de 575 litres sont disponibles ... jusqu'à épuisement des stocks, contre une participation financière de 20 € TTC et sur présentation d'un justificatif de domicile.
 A retirer en septembre, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h, au Site Écologique de La Buisse
 Tel : 04 76 55 02 66
- Ne jetez plus vos textiles: vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison ...
 Pour leur donner une seconde vie en friperie, chiffons, matériau d'isolation ... des conteneurs spéciaux sont à votre disposition dans les 8 déchèteries
- Vous venez d'emménager dans notre commune : si vous n'êtes pas encore équipés de conteneurs, vous pouvez en faire la demande au 0 800 508 892. Ils sont numérotés et attribués à une propriété particulière (en cas de déménagement, ils restent sur place pour servir aux prochains occupants). Seule la poubelle des déchets résiduels reste à votre charge et doit être conforme à la réglementation en vigueur.
- Rappel : les déchèteries sont fermées les jours fériés par contre la collecte des déchets se fait comme d'habitude.

ASSOCIATION CADRES SENIORS BÉNÉVOLES

Aux cadres **commerciaux**, **administratifs**, **ingénieurs** à la retraite ou préretraite, l'association Cadres Seniors Bénévoles (CSB), **section du Pays Voironnais**, offre l'opportunité de mettre leurs compétences professionnelles au service des :

- Etudiants des Ecoles et Universités : pour les préparer à la vie professionnelle.
- Porteurs de projets de création ou de reprise : pour les aider à préparer leur projet.
- Jeunes entreprises pour les aider à définir et réaliser un projet de développement.

Si vous avez un peu de temps disponible et si vous avez envie de rester actif et utile aux autres, informez-vous à www.cadres-seniors.com et prenez contact avec Pierre Micol au 06 77 35 36 47 ou par mail à pieveml@orange.fr

ASSOCIATION AID'AUTO 38

Après une étude rapide de votre dossier, l'association peut vous louer une voiture à petit prix pour aller au travail, le temps que vous trouviez une solution. Renseignements auprès de votre conseiller emploi, votre assistante sociale ou sur www.aide-auto.com, ou laisser un message au 04 76 50 60 41.

Un appel aux dons de voitures: offrez une seconde vie à votre voiture en faisant un don utile pour l'emploi. L'association récupère les voitures, les remet en état et les loue à bas prix pour permettre aux gens dans la galère d'aller au travail. Sont recherchés avant tout des véhicules diesel ou petits véhicules essence, 15 ans d'âge maximum, contrôle technique de moins de 6 mois. Pour tout renseignement: www.aide-auto.com, aidauto38@wanadoo.fr ou Tél: 06 73 69 17 56.

AIDES FINANCIÈRES ET ACCOMPAGNEMENT COMPLET ET GRATUIT POUR RÉALISER DES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans, que vous occupez ou que vous louez, et vous envisagez de réaliser des travaux d'amélioration ? Depuis 2005, dans le cadre de la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG), le Pays Voironnais peut vous aider sous certaines conditions :

- En mettant à votre disposition un service gratuit et complet, par l'intermédiaire d'un opérateur du cabinet URBANIS qui vous rencontrera pour faire le point sur votre projet.
- > En vous octroyant une aide financière à la réalisation de vos travaux (subvention et primes).

Permanence gratuite tous les vendredi de 14h à 17h sur RDV à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais Espace Ecocité - 740, Bd du Guillon à Coublevie - Renseignements et prise de RDV : URBANIS : 04 76 33 21 49.

SERVICE CIVIQUE

100 missions en Service Civique à partir de septembre 2011 :

L'AFIJ propose des missions de « volontaires pour l'emploi » dans toute la France pour développer des actions en faveur de l'emploi des jeunes et de l'égalité des chances.

Les jeunes intéressés doivent remplir le dossier « devenez volontaire pour l'emploi » en ligne sur le site www.afij.org et adresser leur CV à recrutement-volontaire@afij.org - Contact : Mme Pellegrin au 04 76 86 06 49

Village en fête : les dates à retenir

17/07 Sortie Montagne A.S.L.

15/08 16 quadrettes 4^{ième} division Amicale Boules

25/08 Voyage organisé par l'Amicale des Anciens Combattants (ouvert à tous)

à Besse en Oisans avec visite musée Hydrelec

09/10 Pucier du COMITE DES FETES

16/10 Vente de brioches A.S.L

22/10 Soirée théâtre du SOU DES ECOLES

06/11 1ère Bourse aux jouets du C.C.A.S.

11/11 Cérémonie Amicale des Anciens Combattants armistice de la 1^{ère} guerre mondiale

19/11 Soirée familiale ASL.

25/11 Soirée Sponsors ASL

27/11 Animation BIBLIOTHEQUE



